

# ZOOM



**Entrevue** Entre deux mondes D 3  
**Provencher** Un monde complexe D 3

De gauche à droite: Howard Hampton, chef du Parti néo-démocrate, Dalton McGuinty, chef du Parti libéral et Ernie Eves, chef du Parti progressiste-conservateur. En avant-plan, Queen's Park à Toronto.



## La BATAILLE TRANQUILLE

### Ontario: les libéraux en route vers la victoire

RAYMOND GIROUX  
RGiroux@lesoleil.com

■ OTTAWA — L'Ontario ira aux urnes jeudi prochain, et l'enjeu est de taille: ses huit millions d'électeurs (sur douze millions d'habitants) éliront le deuxième chef de gouvernement le plus important au Canada.

Les effets du vote se répercuteront en outre sur l'ensemble du pays: que les libéraux de Dalton McGuinty arrachent le pouvoir aux conservateurs d'Ernie Eves, comme l'indiquent tous les sondages, et voilà qu'avec le Québec, les deux provinces les plus peuplées du pays seront passées au rouge en six mois.

Mais n'attendons pas de grande révolution de ce prochain gouvernement libéral, prévient le politologue François-Pierre Gingras, de l'Université d'Ottawa. Au contraire.

Après les fort controversées années néo-démocrates de Bob Rae et le règne ultra-conservateur de Mike Harris, les Ontariens ont assez donné! Ils réclament un gouvernement bien tranquille qui ne fera pas de vagues.

**Le libéral McGuinty se retrouve à la remorque de son parti, le conservateur Eves ne réussit pas à entraîner le sien et le néo-démocrate Howard Hampton donne une performance excellente, mais gaspillée dans les circonstances.**

Les élections provinciales, en Ontario, ne soulèvent pas un intérêt délirant parmi la population. Seulement 58% des électeurs ont voté, aux générales de 1999, et M. Gingras prévoit une participation encore moindre cette année.

Le débat des chefs, mardi, n'a rien fait pour attiser l'attention avec son jeu de qui perd gagne duquel M. McGuinty s'est bien tiré par défaut: tous attendaient la gaffe, et elle n'est pas venue.

S'il y a un thème qui flotte dans l'air du temps, en Ontario, c'est celui de la fatigue politique. «Le vote sera négatif», explique M. Gingras. Il y a un rejet du gouvernement et une volonté de changement mais un manque absolu d'enthousiasme pour la campagne.

Le libéral McGuinty se retrouve à la remorque de son parti, le conservateur Eves ne réussit pas à entraîner le sien et le néo-démocrate Howard Hampton donne une performance excellente, mais gaspillée dans les circonstances.

Les 45% d'appuis obtenus par les conservateurs il y a quatre ans, contre 40% aux libéraux et 12,6% au

NPD, résistent mal au thème du changement porté par M. McGuinty.

En retard de seulement 200 000 votes aux élections de 1999, une «vaguelette» de 1000 votes dans chacune des 103 circonscriptions suffirait, explique le professeur Gingras, pour que les libéraux se retrouvent avec une majorité écrasante à Queen's Park.

La «révolution du bon sens» prônée par l'ancien premier ministre Mike Harris a perdu de son allant au fil des ans. Des désastres comme la privatisation ratée de l'hydroélectricité et la crise de l'eau potable de Walkerton, provoquée indirectement par les compressions budgétaires en environnement, ont soulevé l'ire de l'opinion.

L'annonce cette semaine d'un déficit possible de 4,5 milliards \$ par le Fraser Institute a fait mal aux héritiers de M. Harris. L'auteur de l'étude, Mark Mullins, était en effet un de ses conseillers et reproche maintenant à M. Eves de déséquilibrer les finances publiques.

Insulte suprême pour ce dernier, M. Mullins soutient que les promesses conservatrices de baisser les impôts auront exactement le même effet néfaste sur le budget que les nouveaux programmes promis par les libéraux.

L'Ontario a de plus reçu deux tuiles, cette année, dont peu de gouvernements pourraient se relever: l'épidémie du SRAS, dans un premier temps, a

Voir BATAILLE en D 2 >

À LIRE AUSSI :  
■ Le bon gars qui n'inspirait pas confiance Page D 2

## SOCIÉTÉ

### Chastes ? Oui, et alors

DAPHNÉ BÉDARD  
DBedard@lesoleil.com

■ Il y eut un temps où la chasteté était élevée au rang de vertu. Avec la révolution sexuelle des années 60, les chastes sont devenus des êtres rares et traités bien souvent comme des marginaux dans une société hyper-sexualisée. LE SOLEIL a voulu en savoir plus long sur ce qui pousse les jeunes d'aujourd'hui à choisir l'abstinence avant le mariage.



Ils ont entre 20 et 25 ans. Ils sont étudiants ou salariés. Christine, Jérémie, Benoit, Mirreille et Désiré ont tout des jeunes des années 2000. À l'exception d'une chose: ils ont fait le choix de rester vierges jusqu'à leur mariage. Une décision qui contraste nettement avec les statistiques qui révèlent qu'entre 47% et 69% des jeunes Québécois de 16 ans ont déjà eu des rapports sexuels. Selon un sondage national, les jeunes de 19 à 29 ans de la Belle Province seraient même de «chauds lapins» comparés aux autres Canadiens puisque 20% d'entre eux trouvent qu'une semaine d'attente suffit pour avoir des relations sexuelles alors que seulement 2% des Manitobains et des Ontariens pensent la même chose.

Pourquoi les chastes ont-ils fait ce choix de vie? Pour respecter leurs convictions religieuses dans la plupart des cas, mais aussi pour obéir à leurs valeurs morales.

«Rester chaste allait de soi pour moi, explique Désiré. J'ai eu une éducation assez religieuse dans laquelle on prônait l'abstinence avant le mariage. Plus que les valeurs religieuses, ce sont les valeurs morales qui se dégagent de l'abstinence qui m'ont intéressé. Le respect de la personne que j'aime. Le fait de se garder pour une personne. Et le respect de mon propre corps. Je tiens à garder une bonne estime de moi.»

Le fait de voir sa virginité (définie dans le Larousse comme «pureté») comme un bien précieux n'est pas monnaie courante en 2003. Tout le monde s'entend pour dire que le sexe a été banalisé au fil des ans dans les films, à la télévision et dans les médias. «On vit dans une société de médias et les stéréotypes ont beaucoup été accentués par ça, fait remarquer Michel Robillard, médecin généraliste

L'attirance, le désir sont des tentations difficiles à contrôler

Voir CHASTES en D 2 >

#### PROFIL DES TROIS PRINCIPAUX PARTIS ONTARIENS

##### Néo-démocrates

- Sièges: 9 (à la dissolution)
- Slogan de campagne: «Le pouvoir au public»



□ Programme électoral: instauration d'un régime public d'assurance automobile; «re-réglementation», pas de privatisation de l'électricité; abolition des appareils de résonance magnétique et des lecteurs optiques privés, et élimination du secteur privé dans les hôpitaux; indexation partielle des pensions de retraite; abolition du crédit d'impôt pour l'école privée.

##### Libéraux

- Sièges: 36 (à la dissolution)
- Slogan de campagne: «Il est temps que ça change»



□ Programme électoral: gel de l'impôt; annulation des baisses d'impôt consenties par les conservateurs aux entreprises; abolition du crédit d'impôt pour l'école privée; gel des frais de scolarité; répression des mauvais payeurs (pensions alimentaires); interdiction du décrochage scolaire avant l'âge de 18 ans.

##### Progressistes-conservateurs

- Sièges: 56 (à la dissolution)
- Slogan de campagne: «L'expérience au service de l'avenir»



□ Programme électoral: réduction de l'impôt: déduction de 500 \$ par an sur les intérêts d'un prêt hypothécaire; interdiction de tous moyens de pression des enseignants pendant l'année scolaire; répression de l'immigration illégale; autorisation au personnel médical de retirer les sans-abri de la rue par grands froids ou s'ils ont besoin de soins médicaux.

## CHASTES

Suite de la D 1

qui a fondé le site Internet Chasteté Québec ([www.chastete-quebec.com](http://www.chastete-quebec.com)) et qui a écrit le livre *12 Questions à se poser avant de faire l'amour*. On se fait des modèles de ce que sont les "bombes sexuelles", comme on les appelle. Les gens entrent en contact avec une personne virtuelle, une image. Alors ils commencent à avoir de la misère à s'accepter tels qu'ils sont et ils se tournent vers la chirurgie plastique, par exemple. Il faut comprendre qu'une personne, ce n'est pas juste un corps. Si j'aborde l'autre en fonction de son corps, il manque la dimension avec la personne réelle.»

Jérémie et Christine ont justement décidé d'explorer cet aspect. Tous deux se sont rencontrés l'été dernier et ont décidé de mettre en premier lieu leur relation amicale alors que, selon Jérémie, les jeunes en général misent davantage sur la relation sentimentale et sexuelle. «On a l'intention de finir nos jours ensemble alors pourquoi se précipiterait-on l'un envers l'autre? demande Jérémie. Ça n'apporte rien. On s'est dit qu'on était mieux d'apprendre à se connaître, à échanger sur nos valeurs chrétiennes et à voir les travers de l'autre.»

**«On a l'intention de finir nos jours ensemble alors pourquoi se précipiterait-on l'un envers l'autre?»**

N'empêche, l'attraction, le désir, sont des tentations difficiles à contrôler. Surtout à l'adolescence, période où les hormones jouent souvent des tours. «Ce n'est pas parce que tu es abstinent que t'es fait en bois ou que tu n'as pas le goût de faire l'amour, souligne M. Robillard. Le jeune doit faire un effort de volonté pour arriver à son projet. Il faut que ce soit comme un projet justement, comme une vision.»

Benoît, 25 ans, voit la chasteté comme un défi. «Ce que j'avais comme idéal, c'est que je voulais me garder pour ma femme, la femme de ma vie, raconte le jeune maintenant marié et père de deux enfants. Je voulais qu'elle soit la première à me connaître. C'était une façon pour moi de demeurer qui j'étais avant d'épouser ma femme. C'est un défi que j'avais devant moi. Maintenant, je suis très heureux. Je ne regretterai jamais d'avoir fait ce choix.»

Au-delà des convictions personnelles, la chasteté reste un moyen de se protéger, d'abord contre les maladies transmises sexuellement et les grossesses, mais aussi contre les blessures qu'occasionnent les relations en série. «L'image qui m'est toujours restée par rapport aux fréquentations multiples est celle d'un papier collant, expose Benoît. Quand on le prend et qu'on le colle sur une surface, ça colle très bien. Quand on le décolle et qu'on le recolle sur une autre surface, il colle encore, mais moins bien. Et au fil du temps, il colle toujours de moins en moins. Quand on a des relations sexuelles avec plusieurs partenaires, on s'attache chaque fois et il vient un temps où on manque de confiance parce qu'on a peur d'être trahi.»

Pourtant, 95 % des jeunes rêvent encore d'un couple fidèle avec des enfants, d'après M. Robillard qui a effectué diverses études dans les écoles. «La façon dont on apprend la sexualité vient contre ça. Parce qu'il faut qu'il y ait quelque chose qui explique qu'on a cet espoir-là, mais qu'on n'y arrive pas. Si tu vis toujours des relations à court terme, ça détruit la vision. Tu ne réalises pas ton rêve fondamental.»

Benoît a lui décidé de mettre toutes les chances de son côté. Souhaitant un couple solide, il a fréquenté sa future épouse pendant trois ans avant de sceller leur union devant Dieu. Trois années pendant lesquelles la tentation a été forte, avoue-t-il. «Pour être honnête, à la fin, il commençait à être temps qu'on se marie! Mais on est heureux d'avoir attendu.» L'image qu'il avait d'un couple idéal était plus forte que la tentation. «Quand j'ai rencontré ma femme, ce que j'avais en tête, c'était de marcher avec elle sur le bord de la plage à 70 ans, main dans la main et qu'on s'aime encore comme au début.»

Vision romantique, utopiste? Plutôt réaliste si on en croit Benoît qui dit tout faire pour investir dans son couple.

## ASSUMER SES CHOIX

Les jeunes rencontrés assument leur choix, sans gêne. «Il y a des filles qui m'ont approché pour sortir avec moi, raconte Désiré. J'affichais clairement mes convictions. Souvent, elles trouvaient ça très noble. D'autres fois, elles trouvaient ça trop dur pour elles-mêmes.»

«Ce n'est pas quelque chose que je vais crier sur les toits mais parfois les circonstances m'amènent à en parler, souligne Mireille. Il y a des gens qui sont étonnés, mais qui trouvent ça vraiment beau. Mais la majorité disent qu'ils ne seraient pas capables d'attendre.»

Pourrait-on voir l'abstinence comme une solution au taux d'échec fulgurant des mariages (un sur deux se termine par un divorce)? «L'abstinence avant le mariage favorise beaucoup la fidélité après le mariage, prétend M. Robillard. On a pris les relations sérieuses comme norme sociale. On décide que quand il y a une attirance physique, on est prêt à avoir une relation. Ce qui manque, c'est l'engagement et la dimension d'amitié, de respect. Les gens sans s'en rendre compte s'embarquent dans des relations qui brisent au bout de deux ou trois ans quand la passion s'épuise. Alors on recommence avec un autre et il y a rupture. Chaque fois, il y a une blessure. Tu perds confiance en toi, en l'autre et en la vision que ça peut durer. Tu deviens plus individualiste, tu investis moins dans le nous, le couple, et plus dans le je.»

N'ont-ils pas l'impression de passer à côté de quelque chose? «Dans ma tête, je me dis que la chasteté, c'est la normalité, c'est le chemin, avance Mireille. C'est ceux qui couchent d'un bord et de l'autre qui manquent quelque chose de vraiment beau. C'est sûr qu'on est une minorité et qu'on a l'impression que c'est nous qui sommes à côté de la track parce que la majorité fait le contraire. Mais dans ma tête, j'ai fait le bon choix. J'ai l'impression que j'y gagne.»



Sauf un retournement de situation inattendu, il semble bien que les attaques personnelles du premier ministre ontarien sortant, Ernie Eves, à l'endroit du candidat libéral Dalton McGuinty lui auront finalement coûté le pouvoir.

## BATAILLE

Suite de la D 1

bouleversé l'économie de Toronto, ruiné le tourisme partout en province et démontré la faiblesse du système de santé — là aussi par suite des compressions.

Cet épisode terminé, la grande panne électrique du mois dernier a laissé un goût amer: comment se fait-il que la province ait rationné son électricité pendant une semaine alors que les États américains voisins ont rétabli le service intégral en 24 heures?

Les Ontariens, comme les Québécois et les autres Canadiens, s'intéressent de près à leur niveau de taxation. Les conservateurs ont baissé et promettent de baisser encore les impôts.

Si le rapport du Fraser Institute lui a fait mal, M. Eves n'en démord pas: il n'y aura pas de déficit en Ontario cette année, répète-t-il à chaque jour. Ce même rapport, par contre, rend service aux libéraux, qui pourront dire, une fois victorieux, qu'un examen attentif des affaires de l'État les empêche de tenir certaines de leurs promesses — un investissement de 1,6 milliard \$ en éducation, par exemple.

Si les partis évoquent les questions d'éducation, de santé et d'assurance-automobile, aucun de ces thèmes ne provoque vraiment de réaction dans l'opinion publique, analyse M. Gingras. «Il n'y a pas un, deux ou trois dossiers dominants, dit-il, pas un qui s'est imposé vraiment.»

Alors que le duel Charest-Landry au Québec a porté sur des questions fondamentales comme le rôle de l'État dans la société, dit-il, il ne se passe rien de tel en Ontario.

«Hormis le NPD, qui essaie d'imposer la présence du gouvernement dans les services publics, les gens font dans la mécanique» et non dans les principes, dit-il.

Même les conservateurs, selon lui, camouflent leur idéologie, tandis que les libéraux, eux, ne professent aucune religion sauf celle de l'opportunisme. «La recette prudente pour prendre le pouvoir.»

«Le débat ne se situe pas à un niveau idéologique, mais beaucoup plus terre à terre. Dans cette société tellement matérialiste, il porte sur des conditions précises pour obtenir la *good life*, la bonne vie», ajoute le politologue.

Un «bon» gouvernement, dans ce contexte ontarien, se doit de demeurer bien tranquille!

## LE SCRUTIN ONTARIEN EN UN COUP D'ŒIL

## Parti conservateur

Ernie Eves, depuis mars 2002

□ **Carrière:** député depuis 1981, ministre de 1985 à 1987 et de 1995 à 2001. Démissionne en février 2001

□ **Profession:** avocat

□ **Âge:** 57 ans

□ **Statut familial:** divorcé, un enfant vivant, un décédé accidentellement en 1995. Conjointe: Isabel Bassett, ancienne ministre conservatrice et présidente de TVOntario



## Parti libéral

Dalton McGuinty, depuis décembre 1996

□ **Carrière:** député depuis 1990

□ **Profession:** avocat

□ **Âge:** 48 ans

□ **Statut familial:** marié avec Teresa Taylor, enseignante. Quatre enfants.



## NPD

Howard Hampton, depuis juin 1996

□ **Carrière:** député depuis 1987, ministre de 1990 à 1995

□ **Profession:** avocat et conseiller syndical

□ **Âge:** 51 ans

□ **Statut familial:** marié avec Shelley Martel, elle aussi députée néo-démocrate. Deux enfants.



## Résultats des récentes élections

	PC	Lib.	NPD	Ind	Total
1987	16	95	19	—	130
1990	20	36	74	—	130
1995	82	30	17	1	130
1999	59	35	9	—	103

□ **Nombre d'électeurs:** environ huit millions.

□ **Nombre de candidats:** 522 dans 103 circonscriptions. Libéraux, conservateurs et néo-démocrates présentent des candidats partout, et le Parti vert en a 102. Cinq autres partis reconnus briguent les suffrages.

Source: Raymond Giroux INFOGRAPHIE LE SOLEIL

## Dalton McGuinty: le « bon gars » qui n'inspirait pas confiance

RAYMOND GIROUX  
R.Giroux@lesoleil.com

■ OTTAWA — Dalton McGuinty se dirige vers la victoire. Ce sera celle d'un bon gars, d'un trop bon gars parfois qui a de la difficulté à se faire prendre au sérieux.

Relativement bilingue, selon les normes ontariennes, le chef libéral a d'abord été élu député d'Ottawa-Sud parce que son père occupait ce siège jusqu'au moment de son décès, en 1990. Il y a plus glorieux comme début de carrière.

La légende urbaine veut que ce soit lui plutôt qu'un de ses frères qui hérite de la circonscription simplement parce qu'il portait le même prénom que son père et pourrait ainsi utiliser sans frais les mêmes affiches électorales.

Six ans plus tard, en 1996, il surprend la galerie et devient chef du Parti libéral en battant le grand favori au quatrième tour de scrutin, après avoir habilement manœuvré des alliances avec les autres seconds violons.

Puis arrive 1999: c'est la déroute, ses deux rivaux l'avalent tout rond lors du débat des chefs. Il admet aujourd'hui qu'il était mal préparé et toujours au stade de l'apprentissage pour cette première campagne.

Et qu'a-t-il appris de cette leçon? La communication sous toutes ses couleurs, dans toutes les circonstances. Mais le résultat n'est toujours pas patent, comme le démontre sa performance minimale lors du débat des chefs de mardi.

M. McGuinty n'inspire pas vraiment confiance, au fond.

Les électeurs ontariens lui préfèrent toujours son rival Ernie Eves, sur un plan strictement personnel. Sûr de lui, s'adressant directement aux électeurs, M. Eves s'inscrit dans la stricte orthodoxie conservatrice.

Sa priorité, s'il est réélu, sera d'interdire grèves et lock-outs dans le monde de l'éducation, une idée à laquelle même son prédécesseur Mike Harris s'oppose.

Les analystes reprochent à M. Eves de suivre à la lettre les directives de



En 1999, le chef libéral Dalton McGuinty s'était fait malmener lors du débat des chefs. Il avait par la suite admis s'être mal préparé, et s'est assuré de ne commettre aucun impair majeur cette année.

ses conseillers en communication et de ne pas se décontracter suffisamment dans cette campagne — voilà qui rappellera de mauvais souvenirs à Bernard Landry! Mais le débat a montré que c'est ainsi qu'il paraît le mieux à l'écran.

L'ex-ministre des Finances avait mis fin sans retour à sa carrière politique en 2001 pour accepter un boulot à un million de dollars et plus par année au Credit Suisse First Boston Canada.

Ce choix s'expliquait bien, mais pas celui de revenir moins d'un an plus tard à l'annonce du départ de M. Harris. Les Ontariens ont mal saisi, dans un premier temps, pourquoi le nouveau millionnaire briguaient un poste de premier ministre à seulement 152 835 \$ par année!

Le gouvernement a mauvaise presse, la population réclame un changement, et M. Eves demeure le dernier obstacle dans le chemin des libéraux. Ses attaques personnelles vicieuses contre M. McGuinty lui auront fort probablement coûté le pouvoir.

Howard Hampton, le troisième larron dans cette course, aime bien rappeler

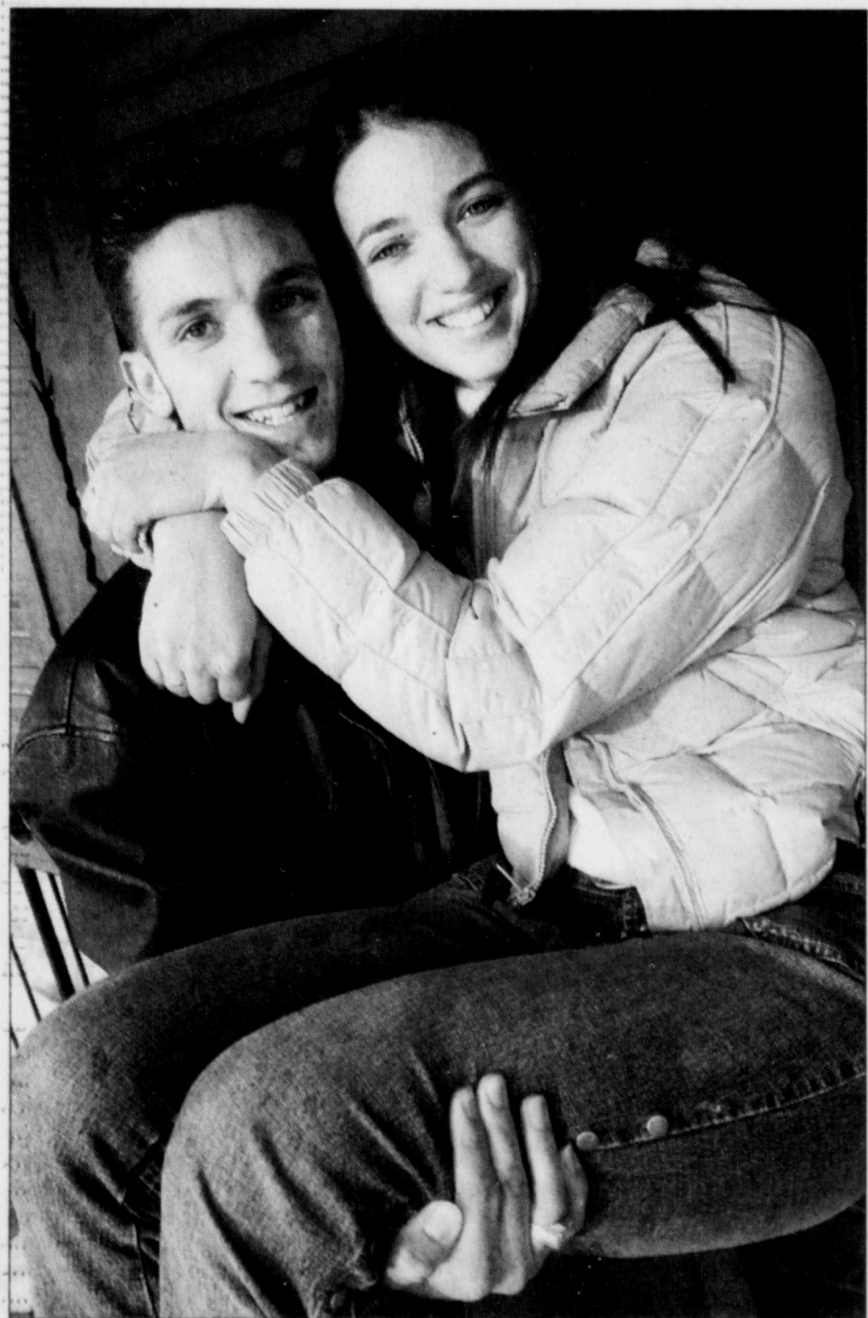
ses talents de joueur de hockey, qui lui méritèrent même une bourse au niveau universitaire, aux États-Unis.

«Je n'ai jamais été le plus talentueux de mon équipe, mais j'aimais jouer», disait-il dans une entrevue au *Toronto Star*. Le vocabulaire d'une personne qui donne «son 110 %», selon l'expression populaire.

Mais en sport comme en politique, cela ne suffit pas pour gagner un championnat, surtout pour le chef d'un parti dont personne dans la province n'a oublié le pénible passage au pouvoir.

Le quinquennat de Bob Rae et du NPD à la tête de l'Ontario, de 1990 à 1995, se traduit dans la mémoire populaire par la ruine des finances publiques, pour ses adversaires, et par un faisceau de promesses brisées et d'engagements non tenus, pour les plus charitables.

M. Hampton réussit bien, mais peine à garder la tête hors de l'eau, dans cette campagne, et les médias évoquent sa présence souvent comme pour combler un blanc dans la page ou dans le bulletin d'information.



Jérémie et Christine veulent d'abord approfondir le côté amical de leur relation avant de passer à une autre étape.

## Un monde complexe

**N**ous vivons dans un monde complexe. C'est ce que je me dis tous les matins, un peu comme la serveuse automate de Plamondon, qui ne sait pas, la pauvre, ce qu'elle fera aujourd'hui ni demain, encore moins entre Noël et le jour de l'An.

Un monde complexe, comme dans une autre chanson, celle des Cranberries qui — leur agent insiste pour que je fasse taire la rumeur — n'ont jamais été mascottes au Festival de la canneberge de Villeroy. *And in the day everything's complex... toubi-dou toubi-dou... There's nothing simple when I'm not around you... toubi-dou.*

Tellement complexe, notre monde, que Gilles Gougeon ne sait plus trop comment s'y prendre pour nous l'expliquer, le soir, au *Téléjournal*. L'Irak, les tout-petits, c'est un pays où il y avait un méchant monsieur que les bons cherchent partout. Les bons cherchent aussi un autre monsieur, barbu, qui se déplace la nuit à dos d'âne. Le méchant monsieur, le premier, est supposé avoir de gros fusils que les bons n'arrivent pas à trouver non plus, satellipopette. Et maintenant, pour vous récompenser d'avoir été sages, voici un sucre d'orge et vos indicateurs financiers.

\*\*\*\*\*

La complexité du monde moderne se traduit de mille et une façons, mille si vous ne comptez pas le zigzagage nécessaire pour enlever le plastique d'un CD neuf. Regardez autour de vous, les gens courent comme des poules pas de tête, des vraies queues de veau, partout, on dirait que le

diabole est aux vaches. À bien y penser, notre monde ressemble à un étrange croisement entre *La Semaine verte* et *24 Heures chrono*.

Tant à faire et si peu de temps pour le faire, voilà le grand dilemme de la vie d'aujourd'hui. Le problème est si grave que les gens occupés deviennent fous comme des balais et veulent tout faire en même temps lorsqu'ils disposent d'un peu de temps libre. Or, le résultat est souvent à l'opposé : ils s'épuisent à tourner en rond. C'est ce que j'appelle le syndrome du char à laver.

C'est une copine, toujours dans le jus, qui m'a fourni par courriel les grandes lignes de ce syndrome dévastateur. L'histoire virtuelle a atterri par hasard, cette semaine, dans sa messagerie. Elle a cru que ça pouvait intéresser un type comme moi, qui s'intéresse dans ses loisirs aux grandes questions existentielles, genre : qui va *frencher* le premier la policière de McMasterville dans *Occupation double*.

En gros, ça va comme suit.

\*\*\*\*\*

Un bon samedi après-midi, Gaston décide de laver sa voiture. Depuis le temps qu'il le dit, qu'il n'a jamais le temps, aujourd'hui, c'est décidé, il va le faire. Ça tombe bien, sa femme est partie magasiner avec la plus jeune, l'ado est

chez sa copine, la pelouse est coupée, la litière du chat est propre et personne n'a appelé pour venir souper.

En se dirigeant vers le garage, Gaston remarque qu'il y a du courrier sur la commode, près de la porte. Il décide d'en prendre connaissance avant d'aller laver son auto.

Gaston dépose les clés de la voiture sur la commode. Il se débarrasse des enveloppes en les jetant dans le bac à recyclage du garage. Dans le lot, quelques factures. Le bac déborde. Au diable sa conscience écologique, il décide de jeter les enveloppes à la poubelle. Elle aussi est pleine. Gaston décide de mettre à la rue les ordures et le bac à recyclage.

Il dépose les factures sur la table du salon.

Tant qu'à sortir les poubelles et me retrouver à deux pas de la boîte aux lettres, autant en profiter pour payer les factures, se dit Gaston. Mais voilà, il ne lui reste qu'un chèque. Pas de problème, se dit le bon Gaston, il y en a d'autres dans mon bureau.

Une fois dans le bureau, Gaston aperçoit la bouteille de bière à moitié pleine qu'il avait laissée là, une heure plus tôt. Elle est encore tiède, se dit-il, je vais la mettre au frigo, je la finirai après avoir lavé l'auto.

Gaston se dirige vers la cuisine avec sa bière et se souvient que sa femme lui a demandé d'arroser les fleurs. Il lui a promis de le faire, autant le faire tout de suite avant de l'oublier. Il dépose la bière sur le comptoir et découvre du même coup les lunettes qu'il avait passé l'avant-midi à chercher.

Gaston croit qu'il faudrait mieux aller les porter dans son bureau, afin qu'elles soient en lieu sûr, mais les fleurs passent avant. Il dépose ses lunettes sur une tablette de la cuisine, remplit un pot d'eau lorsque, soudain, son regard tombe sur la télécommande que l'ado a laissée la veille sur le dessus du frigo. Ce soir, c'est une grosse soirée de télé, personne ne se souviendra alors où elle se trouve, autant la rapporter tout de suite dans le salon, la simonak de télécommande, là où elle devrait être.

Mais il y a les fleurs, la chose à faire, là, tout de suite. Gaston commence à les arroser. De l'eau tombe sur le plancher. Gaston dépose la télécommande sur le secrétaire, près de la salle de bains, et va chercher des serviettes dans la salle de lavage pour essuyer la flaque.

À la fin de l'après-midi, Gaston n'a toujours pas lavé son char, les factures ne sont pas payées, il y a une bouteille de bière chaude sur le comptoir, les fleurs ne sont pas arrosées, il y a toujours un seul chèque dans le chéquier, personne ne trouve la \$@#!?\*&% de lunettes, pas plus que les ?\$&?# clés de char, ce char qu'il voulait tant laver pour une fois qu'il avait le temps de le faire.



Normand Provencher

NProvencher@lesoleil.com

**Nous nous épuisons à tourner en rond; c'est le syndrome du char à laver**

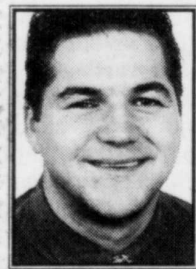
## ENTREVUE

# Entre deux mondes

Professeur de français d'origine montagnaise, Charlotte Bellefleur fait le pont d'une culture à l'autre

■ SEPT-ÎLES — M<sup>me</sup> Charlotte Bellefleur, 58 ans, d'origine montagnaise, née à Natashquan, en Basse-Côte-Nord, ne se doutait pas qu'elle gagnerait sa vie en mettant en pratique ce qu'elle a appris au pensionnat pendant son enfance : la langue française.

«**C**e sont les sœurs au pensionnat, de 1952 à 1959, qui m'ont appris le français comme langue seconde. Mon père parlait un peu le français. Ma mère et mes sœurs ne parlaient que l'innu. Mes six enfants parlent les deux langues (innu et français) et j'en suis très fière», raconte M<sup>me</sup> Bellefleur au SOLEIL.



Stéphane Tremblay

Collaboration spéciale

Cette mère de famille était encore bien plus loin de penser qu'un jour elle se retrouverait au centre d'une enquête publique de coroner. Pourtant, c'est le cas, non pas comme témoin, mais plutôt à titre d'interprète. Du matin au soir, elle est les oreilles de plusieurs autochtones ne parlant pas ou très peu le français et qui sont présents à l'enquête de la coroner Catherine Rudel-Tessier sur la mort de Terrye Lalo, un jeune Montagnais de 16 ans happé mortellement par une voiture de la SQ en avril 2002.

Cette enquête, entreprise en janvier, a redémarré jeudi, à Sept-Îles, et M<sup>me</sup> Bellefleur agit comme interprète.

Une nouvelle expérience appréciée et enrichissante pour cette traductrice dans l'âme et dans l'ombre. Assise à proximité des procureurs et de la coroner, cette femme discrète, calme, ne doit pas manquer un seul mot. Tous les témoignages, tous les commentaires et toutes les directives sont immédiatement traduits du français au montagnais. Un travail épuisant.

«C'est très difficile, car ça demande énormément d'énergie. Certaines personnes parlent trop rapidement, d'autres pas assez fort. Je dois tendre encore plus l'oreille et écouter religieusement ce que dit le témoin afin de rapporter fidèlement ses propos aux Innus. Même pendant les pauses, mon travail continue. Malgré ce que soit exigeant, j'aime ça. C'est une passion», a-t-elle livré au SOLEIL.

### BEAUCOUP DE DISCIPLINE

L'enquête avait alors été ajournée le témoignage du policier expert en collision à la SQ, Bernard Comeau, n'a pas permis de répondre aux interrogations de M<sup>e</sup> Jean-François Bertrand, procureur de la famille de Terry Lalo. Les travaux qui ont repris cette semaine avec le témoignage d'un contre-expert pourraient éclaircir cer-



La traduction simultanée du français à l'innu n'est pas une mince affaire. « Certaines personnes parlent trop rapidement, d'autres pas assez fort », dit Charlotte Bellefleur. Sans compter les mots et les expressions qui figurent dans un lexique mais qui sont sans équivalent dans l'autre.

tains points restés nébuleux.

Le métier de traductrice demande une grande concentration et une discipline exemplaire. «Le soir, je fais des exercices de voix et des massages de la gorge. Le jour, je bois beaucoup d'eau. Une fois rendue à la maison je dors comme un bébé, pas besoin de compter les moutons», dit la dame, qui aimerait apprendre l'anglais, question d'ajouter une corde à son arc.

Pour réaliser son travail, M<sup>me</sup> Bellefleur utilise un dictionnaire innu-français, un livre expliquant les termes juridiques et beaucoup de signes. «Certains mots en français n'existent pas en montagnais, comme ordinateur, par exemple. À ce moment-là, je suis gestuelle ou je dessine l'objet en question pour m'assurer que les Innus comprennent».

M<sup>me</sup> Bellefleur explique que pour bien faire son travail, elle a besoin de la participation de tout le monde. «C'est la première fois que je partici-

pe à une enquête de coroner. J'ai une très bonne collaboration de tous les intervenants, de la coroner aux agents de sécurité, en passant par les avocats. Je suis heureuse de faire partie de l'équipe», a dit la traductrice, qui habite la réserve de Uashat-Maliotenam, près de Sept-Îles.

Invitée à exprimer ses vues sur les grandes différences entre la langue montagnaise et la langue de Molière, M<sup>me</sup> Bellefleur a laissé couler un long silence avant de dire : «Je crois sincèrement que la plus grande différence entre les deux langues est que l'innu est plus facile. Il n'y a que 10 lettres dans l'alphabet montagnais et les mots sont regroupés. Ainsi, *niminueniten* veut dire : "Je suis contente"», a-t-elle donné en exemple au SOLEIL.

Charlotte Bellefleur a consacré une partie de sa vie à aider les siens. «J'ai fait 25 ans de bénévolat en accompagnant les personnes âgées qui devaient recevoir des soins médicaux.

J'ai assisté à plusieurs accouchements. Le médecin me disait quoi dire à la mère pour la rassurer. Les gens me dédommageaient en m'invitant à souper ou en m'achetant du linge. C'était très spécial.»

Depuis quelques mois, M<sup>me</sup> Bellefleur est à l'emploi du palais de justice de Sept-Îles à titre d'interprète. Ce qui l'oblige à voyager plusieurs fois par année en Basse-Côte-Nord avec la cour itinérante. Quelque 6000 personnes — anglophones, francophones et Montagnais — habitent cette région isolée du Québec, vivant en grande partie de pêche et formant une quinzaine de villages éparpillés sur 400 km de côte.

Récemment, M<sup>me</sup> Bellefleur a été embauchée comme conseillère en orientation au conseil de bande de Uashat-Maliotenam, l'un des plus importants regroupements autochtones au Canada avec une population de 3000 Montagnais répartis à parts égales entre

deux parties de la réserve.

Malgré des journées bien remplies, M<sup>me</sup> Bellefleur se garde du temps pour une autre passion : la lecture. Grande lectrice de livres innus et français, elle consacre temps et énergie depuis deux ans à la préparation d'un livre. Son plus grand rêve est de trouver l'argent nécessaire et un éditeur intéressé à la publication de ce livre qu'elle voudrait évidemment en innu et en français.

«Je parle de la vie autochtone vue par des Innus du troisième âge. Je relate les mœurs et coutumes des nations autochtones. Il est question des graves problèmes d'obésité et de diabète chez les Amérindiens. Je ne peux aussi passer sous silence les fléaux de la drogue, de l'alcool et de la violence. Pas surprenant que le taux de suicide soit dramatiquement élevé dans nos communautés. Sur ce, *Jamé*» ce qui signifie «au revoir».

*Jamé* à vous aussi M<sup>me</sup> Bellefleur.

# ÉDITORIAL

Président et Éditeur ALAIN DUBUC  
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR  
 Directeur de l'éditorial JEAN-MARC SALVET  
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

## Un borbier incroyable

La bombe qu'a lancée la Couronne au procès sur la prostitution juvénile à Québec soulève des questions très graves sur l'administration de la justice. Le procureur au dossier, M<sup>e</sup> Michel Greene, a autorisé le dévoilement de propos tirés de la transcription d'une bande sonore où une présumée proxénète affirme avoir des ministres parmi ses clients. L'enquêteur au dossier, Roger Ferland, affirme détenir les noms des ministres concernés, mais ajoute avoir été incapable de bâtir une preuve. Et voilà qu'hier, le substitut du procureur, M<sup>e</sup> Jacques Casgrain, révèle que les propos prêtés à la proxénète étaient une interprétation du contenu de la bande sonore, et que l'original ne permet pas d'insinuer que des ministres ont été impliqués. Un beau gâchis. Car malgré les nuances qui s'ajoutent au dossier, l'incident a terni la réputation de tous les membres masculins de l'ancien cabinet de Bernard Landry.



Gilbert Lavoie  
 @Lavoie@lesoleil.com

Les dommages sont inqualifiables. L'affaire alimentera la rumeur populaire pendant des mois. En l'absence d'accusations, les politiciens concernés seront incapables de se défendre.

Le procureur au dossier était-il à ce point persuadé de la culpabilité de certains politiciens qu'il a décidé d'aller de l'avant même si la police n'avait pas de preuve? Ou a-t-il mal évalué les conséquences de sa décision? Lui seul connaît la vérité.

Mais quelles que soient ses raisons, l'événement est lourd de conséquences. Dans un premier temps, c'est au chef de police de Québec qu'il incombe de vérifier si l'enquête a été bien menée. Et il est de son devoir de rouvrir cette enquête si ses policiers sont convaincus qu'il y a des coupables chez les politiciens, ou de mettre fin aux allégations gratuites s'il n'y a pas de preuve.

Si les doutes persistent sur le travail de la police de Québec, les pressions en faveur d'une intervention gouvernementale seront énormes. C'est une option qu'il ne faut pas écarter du revers de la main, mais qu'il faut étudier avec grande prudence. Mener une enquête sur une autre enquête encore en cours pourrait perturber le travail des policiers, et même faire avorter les procès déjà enclenchés. De plus, si une telle enquête était annoncée, les pressions pour qu'elle soit publique seraient énormes. C'est une avenue coûteuse, très lourde, et surtout très lente. Au besoin, un commissaire enquêteur compétent et crédible pourrait vérifier rapidement ce qui s'est passé et faire ses recommandations au gouvernement, mais nous n'en sommes pas là. Pas encore.

La nomination d'un tel enquêteur deviendra sera peut-être inévitable. Mais avant de bouger, le gouvernement doit laisser au chef de police de Québec le temps de s'expliquer en détail sur ce triste épisode.

## Besoin de rêver

Même si les Québécois se plaisent souvent à croire qu'ils font les choses différemment, ils se sont eux aussi laissés entraîner par la vague de la télé-réalité. Comme les Européens et les Arabes, comme les Africains et les Américains. On peut s'en réjouir ou s'en désoler, mais chose certaine, on ne peut ignorer ce derrière cet engouement se cache un phénomène de société pour le moins intrigant.



Julie Lemieux  
 JLemieux@lesoleil.com

En effet, comment expliquer que des gens provenant des quatre coins du monde et ayant une culture aussi différente tombent sous le charme d'un même concept télévisuel, craquent pour le quotidien de parfaits inconnus? Et comment comprendre les motivations des participants, qui acceptent de mettre leur intimité à nu pour quelques heures de gloire?

La quête de la célébrité dans la facilité constitue sans doute le leitmotiv de la plupart de ces héros instantanés. Un certain courant de pensée laisse en effet croire qu'il faut être connu pour exister, qu'il faut être célèbre pour faire sa marque dans la société. Même si, dans les faits, le succès de foule est plutôt éphémère et ne comporte pas que des avantages. Et même si, bien souvent, les gens qui contribuent le plus au bonheur des autres ne sont pas invités à passer à la télé.

Mais il y a plus. Il faut que la population soit en manque de modèles, de rêves, d'idéaux pour s'intéresser de façon aussi spectaculaire à ce genre d'émissions. Comme si la vie était si dure, si ennuyeuse qu'on avait besoin de vivre celle des autres par procuration.

En Afrique, certains ont avancé que ces émissions de télé-réalité pouvaient apporter un sentiment d'unité à un continent fragmenté. Sans tomber dans l'exagération, il faut tout de même admettre qu'ici aussi, les gens ressentent le besoin de se rapprocher et de communier à la même cause, aussi futile soit-elle. Dans les moments les plus chauds de *Star Académie*, il ne se passait pas une journée sans qu'on entende une conversation à ce sujet devant la machine à café. Une façon comme une autre de communiquer.

Mais par-dessus tout, ces spectacles télé, aussi décriés que regardés, nous auront en bout de ligne appris une chose: la population a besoin plus que jamais d'authenticité, d'émotions brutes, de vérité. Même si la télévision n'est qu'une simple image de la réalité, comme le disait récemment un député français, cette leçon devrait faire réfléchir bien des gens, y compris les journalistes et les politiciens.

UN PUISSANT SÉISME ÉBRANLE LE JAPON... ET LE QUÉBEC!



## « Tais-toi, Sheila! »

Dans les coulisses du Parti libéral du Canada, on a tenté, cette semaine, de convaincre la ministre Sheila Copps de retirer sa candidature à la course de la direction de son parti, pour laisser la place à Paul Martin et ainsi transformer le congrès de leadership de la mi-novembre en congrès d'orientation.

On peut comprendre la logique. Paul Martin, qui peut déjà compter sur 90% des délégués, est assuré de la victoire, et le congrès devient ainsi une coûteuse formalité. Mais c'est une logique qui oublie un mot: démocratie.

On pourrait croire que le PLC, en préférant un couronnement à une lutte au leadership, ne fait que reprendre une pratique bien implantée. N'oublions pas que Bernard Landry, et Lucien Bouchard avant lui, tout comme Jean Charest, sont devenus les chefs de leur parti sans débat et sans course au leadership. Mais la situation canadienne est différente.

Le Canada connaît, depuis une décennie, un déficit démocratique important parce que l'éclatement des partis d'opposition fait en sorte qu'un seul parti, le Parti libéral du Canada, est en mesure de prendre le pouvoir. Les libéraux, sous la houlette de Jean Chrétien, ont remporté quatre élections et le successeur de M. Chrétien pourra continuer sur la même lancée. Ainsi, en novembre, quelques milliers de délégués libéraux désigneront celui qui sera premier ministre pour de nombreuses années. Un choix fondamental qui, dans une situation normale, appartient aux citoyens.

Dans les faits, le Canada est devenu une démocratie à parti unique. Une réalité qu'a connue le Mexique jusqu'à tout récemment, ou que l'on retrouve au Japon. Une situation qui engendre de nombreux effets pervers qu'il est important de combattre.

Dans le cas du Canada, on sent déjà le coût de cette invincibilité: l'arrogance, l'absence de mécanismes pour pallier l'usure du pouvoir, l'absence aussi de véritables débats et de renouvellement des idées comme le Canada a pu en connaître lors des élections qui ont porté Brian Mulroney ou Jean Chrétien au pouvoir. Cela affaiblit en outre l'institution parlementaire, en principe le lieu d'expression privilégié de la démocratie.

Le Parti libéral du Canada, jusqu'ici, n'a pas pris acte de ce changement majeur dans notre vie politique et il continue à penser et à agir comme si rien n'avait changé, et comme si le Canada vivait encore à l'heure du bipartisme. Les libéraux ont eu tendance à dire qu'ils ne sont pas responsables du fait que l'opposition soit incapable de s'organiser et de proposer une alternative de pouvoir.

Cela est exact. Ce n'est pas la faute aux libéraux si la droite est éclatée, si le NPD s'est marginalisé, si le Bloc québécois a perdu toute pertinence. En outre, le succès des libéraux tient aussi à leur capacité de bien incarner les consensus canadiens, comme le montrent les mandats forts de M. Chrétien et la satisfaction des citoyens face à sa gestion.

Mais il n'en reste pas moins que, dans une situation de démocratie à parti unique, le parti au pouvoir se voit imposer des responsabilités additionnelles. C'est à lui qu'incombe le devoir d'assurer la qualité de la vie démocratique et de compenser l'inefficacité des institutions traditionnelles. Entre autres, faute d'opposition solide, les vrais débats ne peuvent avoir lieu que si le Parti libéral les initie. Et surtout, faute de menace extérieure et d'alternance des partis au pouvoir, la seule façon d'assurer le renouvellement des idées, des



Alain Dubuc  
 Président et Éditeur  
 ADubuc@lesoleil.com

projets et du personnel politique ne peut se faire que par le Parti libéral.

Dans les faits, c'est un peu ce qui se passe. Les tensions entre Jean Chrétien et Paul Martin reflètent un conflit interpersonnel, mais elles s'expliquent aussi par l'affrontement de deux visions. C'est encore plus visible depuis que M. Martin a quitté le gouvernement et la générosité avec laquelle le premier ministre Chrétien injecte des fonds publics dans une foule de programmes contraste avec la rigueur proverbiale de l'ex-ministre des Finances. On a pu voir, cette année, l'étendue de la diversité idéologique au sein du PLQ dans le débat sur le mariage des homosexuels ou dans les différences marquées entre la vision de Paul Martin et celle de Sheila Copps.

Mais il n'en reste pas moins que les vieux réflexes dominent encore, ceux de la solidarité ministérielle, de la discipline de parti à la Chambre des communes, ou de la tendance du premier ministre à vouloir étouffer la dissidence. Ce modèle n'a plus de sens. D'autres pays permettent l'expression des points de vue différents au sein des formations politiques. C'est entre autres le cas des États-Unis et de la France.

Voilà pourquoi il est si important que le congrès libéral de novembre permette un

vrai débat démocratique. Un couronnement ne créera pas ces conditions, parce que le débat d'orientation sera marqué par la volonté des militants de rallier leur nouveau chef. Une vraie course au leadership où l'on ne réduit pas M<sup>me</sup> Copps au silence, qui force les candidats à s'exprimer et les met à l'épreuve dans un environnement de confrontation, permettrait d'aller beaucoup plus loin.

C'est encore plus important pour M. Martin, qui propose manifestement des changements, quoiqu'on ait tendance à caricaturer et à exagérer l'ampleur du virage, en se référant à des schémas classiques gauche-droite qui s'appliquent mal. Paul Martin, quand il était ministre des Finances, exprimait une pensée moderne où sa prudence fiscale proverbiale ne s'est jamais traduite en insensibilité sociale. Au contraire, c'est un des rares politiciens à avoir su intégrer dans un tout cohérent une stratégie économique et un projet social.

Mais cette nouvelle vision et cette approche différente, M. Martin ne pourra pas les communiquer adéquatement dans l'atmosphère contrôlée d'un couronnement et en lisant des textes soigneusement préparés.

M. Martin ne deviendra pas seulement premier ministre au début de l'an prochain. Il deviendra également, en raison du contexte politique canadien, le gardien de la démocratie. Et s'il veut, comme nous le souhaitons, imprimer des changements importants à la façon dont le Canada affronte ses défis, la voie du succès passera par sa capacité d'établir des consensus larges, à l'assise démocratique solide. Et cela devrait commencer avec la première étape formelle de son accession au pouvoir, lors du congrès de novembre, lequel, au nom de la démocratie, doit être un véritable congrès au leadership.



Une vraie course au leadership où l'on ne réduit pas M<sup>me</sup> Copps au silence, qui force les candidats à s'exprimer et les met à l'épreuve dans un environnement de confrontation, permettrait d'aller beaucoup plus loin.

# OPINIONS

CHRONIQUE POLITIQUE

## 2004: l'année des municipalités

**P**renez ma parole: l'année 2004 sera celle des agglomérations municipales. Les milliards vont arriver d'Ottawa. Enfin!

La conjoncture politique n'a jamais été aussi favorable: un nouveau premier ministre à Ottawa qui est depuis longtemps préoccupé par le financement des infrastructures municipales, un nouveau gouvernement à Québec qui ne veut pas « s'enfermer dans les fleurs du tapis constitutionnel », et des agglomérations municipales qui ont fait un compte précis de leurs besoins.

Le président de la Fédération canadienne des municipalités étant aussi maire d'une grande agglomération du Québec, Gatineau, ce sont trois Québécois — Paul Martin, Jean Charest et Yves Ducharme —, politiciens pratiques et désireux de marquer leur temps qui se retrouveront autour du même gâteau de 30 milliards \$: cela devrait débloquer pour de bon!

Déjà, on s'entend sur le montant des besoins des villes et villages: de l'ordre de trois milliards de dollars par année pour l'ensemble du Canada selon la FMC et de l'ordre du milliard pour le Québec, selon le gouvernement Charest...

La priorité des priorités va à l'eau — aussi bien l'approvisionnement en eau potable que le traitement des eaux usées —, qui accaparera les trois quarts des investissements. Le reste irait surtout à l'amélioration des trans-

ports — voirie et transports en commun. Pour ce qui est du logement abordable, les gouvernements ont commencé depuis quelques années à investir.

On s'entend donc, aux trois ordres de gouvernement, sur les besoins. Là où les difficultés commencent, c'est sur le « comment ».

Yves Ducharme, mettant son chapeau de président de la Fédération canadienne des municipalités, s'adresse directement au gouvernement fédéral. Ses arguments tiennent: les municipalités n'ont accès qu'à 8% des impôts et taxes versés par les Canadiens et leur extrême dépendance des impôts fonciers les empêche d'augmenter cette part. Les municipalités ont donc besoin de nouveaux transferts. Elles réclament, du seul gouvernement fédéral, la remise de trois milliards de dollars de taxes par année — cinq cents sur le litre d'essence et l'exemption totale de la TPS.

La technique du pelletage dans la cour du voisin a mis les municipalités dans une situation impossible: le gouvernement fédéral réduit sa part des transferts destinés au financement des programmes sociaux et les provinces, prises à la gorge, refilent de plus en plus de factures aux municipalités. Un seul chiffre dit tout: depuis cinq ans, les recettes fédérales ont augmenté de 16%, les recettes provinciales de 21% et celles des municipalités de 4% seulement.

Jeudi, à Vancouver, Paul Martin a confirmé qu'il est prêt à donner aux municipalités un accès direct à la



Michel Vastel  
Mvastel@lesoleil.com

taxe sur l'essence que prélève déjà le gouvernement fédéral. Cinq cents le litre de carburant représenteraient 2,5 milliards \$ par année. Le futur premier ministre, qui a toujours nié l'existence d'un déséquilibre fiscal entre Ottawa et les provinces lorsqu'il était aux Finances, reconnaît donc le déséquilibre qui existe pour les municipalités.

Selon la version anglaise du discours de Paul Martin — la seule disponible... —, « il ne s'agit pas qu'Ottawa se mette dans le chemin des provinces ». Mais les provinces pourraient-elles se mettre dans le chemin d'Ottawa?

Les ministres provinciaux des Affaires municipales se sont réunis à Charlottetown le 15 septembre et ont fait un rappel à l'ordre: « Les provinces prennent au sérieux leurs responsabilités constitutionnelles (...). Nous sommes mieux placés que quiconque pour cerner, avec les municipalités, leurs besoins variés. »

Résumons-nous: Ottawa se dit prêt à transférer de deux à trois milliards de dollars par année aux cités et villes mais les provinces veulent encaisser le chèque elles-mêmes. Qu'est-ce qui garantit que les provinces n'utiliseront pas cet argent pour combler leurs déficits dans la santé? C'est la question qu'on se pose sérieusement à Ottawa et dans les conseils de ville.

Le gouvernement fédéral a créé un précédent en investissant 200 millions \$ dans un Fonds vert mis directement à la disposition de la Fédération des municipalités. Le gouvernement du Parti québécois a boudé le Fonds, mais les libéraux viennent de se rallier, au grand dam des nationalistes québécois. Jean-Marc Fournier et son collègue aux Affaires intergouvernementales, Benoît Pelletier, jurent qu'on ne les y reprendra plus.

Le principe des fonds dédiés — c'est-à-dire que les provinces doivent rendre des comptes sur leur utilisation — a été établi pour certaines dépenses en santé. L'accepteront-elles pour les infrastructures municipales? Le premier programme d'infrastructures de 1994 a donné lieu à des négociations corsées entre le ministre des Affaires municipales de l'époque, Claude Ryan, et le ministre fédéral Art Eggleton. Mais cela a fini par fonctionner.

On pourrait aussi créer une Fondation sur le modèle de la Fondation pour l'innovation qui a réussi à éviter les batailles fédérales-provinciales. Mais il s'agit de financer des projets de recher-

che dans les universités, pas de payer des bouts de chemin ou d'aqueducs. Cette semaine, Jean-Marc Fournier ne me paraissait pas très enthousiaste pour une telle formule.

Reste donc la possibilité d'une entente fédérale-provinciale. Mais la question du financement des infrastructures municipales risque de se mêler à celle, plus complexe, du déséquilibre fiscal. On peut d'ores et déjà prévoir que les premiers ministres, qui se rencontrent en octobre à Québec, aborderont la question. C'est tout l'enjeu du fédéralisme fiscal qui est posé sauf que, cette fois, un troisième joueur vient de s'inviter à la table.

On peut compter sur Yves Ducharme pour faire des vagues. Il a entrepris une tournée du Canada pour appuyer la campagne de sa Fédération: « Pour combler l'écart ». Les villes sentent qu'avec l'arrivée de Paul Martin au pouvoir, la conjoncture vient de changer. « L'avenir du Canada passe par les villes », n'arrête pas de répéter Martin.

Face aux réticences des provinces, du Québec en particulier, Yves Ducharme a lancé un petit avertissement au ministre Jean-Marc Fournier: « Le train est parti. Si vous restez sur le quai à chialer, nos populations vont embarquer avec nous et vous vous retrouverez tout seul sur le quai de la gare! »

C'est Ottawa qui a le chéquier. Et les maires qui tendent la main. Devinez ce qui, en fin de compte, va arriver aux provinces...

### HONORAIRES EXTRAJUDICIAIRES ET DOMMAGES PUNITIFS

## Des lacunes législatives pénalisent les Québécois

André Lizotte

En 1999, au terme d'un combat de huit ans devant les tribunaux, l'auteur a obtenu un jugement de 3,2 millions \$ contre RBC Dominion valeurs mobilières inc. Pour mener sa bataille, il estime avoir engagé des frais d'avocats et d'experts de 1 million \$, dont il n'a pu récupérer que 145 000 \$.

Il est urgent que le législateur québécois apporte les amendements législatifs requis pour faire en sorte que les tribunaux québécois puissent accorder des honoraires extrajudiciaires et des dommages punitifs avec autant d'aisance que peuvent le faire les tribunaux de *common law* des autres provinces canadiennes. Il y a de l'intérêt supérieur de la justice civile au Québec. Sans compter que ces mesures législatives ont l'avantage de ne rien coûter aux contribuables québécois.

Il est particulièrement déplorable qu'au moment où tant de Québécois,

au nom de la justice sociale, sont disposés à monter aux barricades pour s'opposer au concept de médecine dite « à deux vitesses », trop peu de Québécois réalisent qu'il existe déjà, dans les faits, une justice civile « à deux vitesses » au pays en matière de recouvrement des honoraires extrajudiciaires et de dommages punitifs, soit l'une pour les provinces de *common law* où les tribunaux font preuve d'ouverture et l'autre pour le Québec où le justiciable continue à se heurter à un mur en raison des carences législatives du Québec en ces matières. Voilà un exemple où la spécificité québécoise sert fort mal les Québécois.

Tant et aussi longtemps qu'on ne remédiera pas aux deux carences, il sera virtuellement impossible pour les petites gens victimes d'injustices commises par des corporations ou des institutions publiques d'obtenir justice au Québec.

#### VIRAGE SOUDAIN

Avec l'arrêt de la Cour d'appel du Québec dans Viel, rendu le 10 mai 2002, un virage aussi soudain qu'inattendu fut effectué en matière de recouvrement d'honoraires extrajudiciaires. Ce virage a depuis entraîné pour de nombreux justiciables québécois une perte cumulative de plusieurs centaines de milliers de dollars — pour ne pas parler de millions de dollars — à titre de frais d'avocats dont le recouvrement leur avait pourtant été accordé par un tribunal de première instance. Et cela continue toujours.

Au moment où les tribunaux eux-mêmes constatent la multiplication de cas où les victimes d'injustices, commises par des corporations ou des institutions publiques, sont de plus en plus confrontées au dilemme de se résigner à l'inaction, ou de se pourvoir en justice, dans un rapport de force économique déséquilibré, cette nouvelle tendance jurisprudentielle constitue un dur coup. Elle va directement à l'encontre du principe de l'accès à la

justice. Pourtant, à en juger par ce qui fut fait depuis mai 2002 pour rectifier le tir, c'est tout comme si tous ceux qui n'hésitent habituellement pas à se réclamer de ce noble principe s'étaient donné le mot pour demeurer coi et ne rien faire. Manifestement, ce n'est pas leur argent qui est en cause!

Contrairement à la situation qui prévaut depuis longtemps dans les autres provinces canadiennes, il n'existe pas de disposition législative au Québec permettant le recouvrement d'honoraires extrajudiciaires dans les cas le justifiant. Au cours de la quinzaine d'années précédant l'arrêt Viel, les tribunaux québécois, particulièrement la Cour d'appel, avaient graduellement façonné une règle de droit civil visant à pallier cette lacune. Cette règle de droit ne faisait pas de distinction entre les fautes à l'origine du litige et celles commises durant l'instance et laissait au juge la liberté d'apprécier souverainement les circonstances de chaque espèce, pour évaluer l'existence d'un lien de causalité entre les honoraires encourus et la faute, quelle qu'elle soit.

Le droit civil reflétait ainsi l'évolution des besoins et des valeurs de la société québécoise, dont celui de faciliter l'accès à la justice.

En vertu de cette volte-face érigeant maintenant en principe la règle de droit selon laquelle des honoraires extrajudiciaires ne peuvent à peu près jamais constituer un dommage direct, la Cour d'appel retire aux juges de première instance le pouvoir d'apprécier les circonstances de chaque espèce. Dorénavant, en théorie, ces honoraires ne peuvent être recouverts que lorsqu'il y a abus du droit d'ester en justice par la partie fautive. Dans la pratique toutefois, la Cour d'appel a mis la barre si haute qu'il est à peu près impossible d'obtenir dédommagement complet pour ces honoraires.

Plus sensibles à l'équité et sans doute au principe de l'accessibilité à la justice, les tribunaux de première instance résistent et dénoncent même cette nouvelle carence du système québécois de l'administration de la justice civile. Mais, sans amendement législatif, ces louables efforts sont condamnés à demeurer futiles non seulement parce que leurs jugements seront renversés en appel mais aussi parce qu'ils ne feront qu'occasionner des frais d'avocats supplémentaires, trop souvent en pure perte, pour les justiciables.

La façon de remédier à cette situation consiste en l'ajout d'un article 477.1 au Code de procédure civile, chapeauté d'un chapitre IV intitulé *Des honoraires extrajudiciaires*, se lisant comme suit:

« Le tribunal peut, en outre, par décision motivée, pour toutes raisons jugées suffisantes, condamner la partie défaillante à rembourser la totalité ou une partie des honoraires extrajudiciaires encourus par une autre partie. »



Tant qu'on ne remédiera pas aux carences du système, il sera virtuellement impossible pour les petites gens victimes d'injustices commises par des corporations ou des institutions publiques d'obtenir justice au Québec.

En vue de contrebalancer l'effet immédiat de l'arrêt Viel, il est important que cette nouvelle disposition législative entre en vigueur dès le jour de sa promulgation.

#### SOCIÉTÉ DISTINCTE

Le concept de dommages punitifs comme tel n'existe pas dans le droit civil québécois. Il existe pourtant ailleurs au Canada pour les tribunaux de *common law*.

L'article 1621 du Code civil du Québec a beau utiliser l'expression « dommages-intérêts punitifs », il n'en demeure pas moins que le texte réfère à un objectif de prévention plutôt que de punition. C'est ainsi que, sauf quelques exceptions bien identifiées, une conduite même gravement répréhensible aux yeux de la majorité des justiciables ne constitue pas, en soi, un préalable nécessaire et suffisant à l'octroi de dommages punitifs.

Il faut prendre connaissance de l'arrêt de la Cour d'appel du Québec dans Uni-Sélect rendu le 9 septembre 2002 pour constater comment, dans la réalité, cette façon de voir peut déboucher sur une conduite répréhensible devant laquelle les tribunaux sont fort mal outillés pour agir adéquatement en pareilles situations. Ainsi, dans l'état actuel du droit québécois et comme cela a été confirmé par l'arrêt Uni-Sélect, il est possible pour un individu ou une corporation de conclure que les risques et les conséquences de poser un geste illégal au Québec sont minimes lorsque comparés avec les avantages stratégiques, financiers et autres à retirer de ce même geste illégal. Ce n'est pas le cas ailleurs au pays. La carence législative qui prévaut en matière de dommages punitifs au Québec constitue rien de moins qu'une invitation à faire ses « mauvais coups » au Québec plutôt

qu'ailleurs au Canada. Intéressant!

On aura beau dire que tout cela n'est pas tellement grave lorsque les parties en cause sont de grandes corporations ou encore de grandes institutions publiques. Peut-être. Mais cela peut avoir des conséquences particulièrement néfastes lorsque les victimes d'injustices, commises par ces corporations et ces institutions publiques, sont de petites gens.

La façon de remédier à cette invitation à faire ses « mauvais coups » au Québec plutôt qu'ailleurs consiste à substituer le paragraphe suivant au premier paragraphe de l'article 1621 du Code civil du Québec:

« Le tribunal peut, par décision motivée, pour toutes raisons jugées suffisantes, condamner la partie défaillante à payer des dommages-intérêts punitifs. »

On peut communiquer avec l'auteur de ce texte à: [lizotte1999@hotmail.com](mailto:lizotte1999@hotmail.com)

# l'Université Laval

AU CŒUR DE VOTRE QUOTIDIEN



## CHERCHEURS DE POINTE

L'Association francophone pour le savoir - Acfas a honoré jeudi sept membres de la communauté universitaire

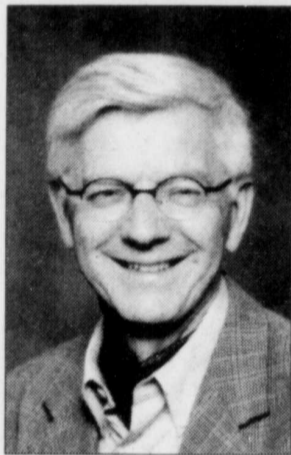
L'Association francophone pour le savoir - Acfas a remis, le jeudi 25 septembre, ses Prix de la recherche annuels, lors de son Gala de la science qui se tenait au Centre des sciences de Montréal. Sept membres de l'Université Laval figuraient parmi les douze récipiendaires, des chercheurs et étudiants-chercheurs qui se sont distingués dans leur domaine par l'originalité, l'ampleur et l'impact de leurs réalisations.

Le prix Marcel-Vincent (sciences sociales), commandité par Bell Canada, a été attribué à **Réjean Landry**, professeur au Département de management (Faculté des sciences de l'administration). Réjean Landry s'intéresse aux questions d'innovation et de transfert de connaissances. L'originalité de ses travaux consiste à mettre en valeur les variables sociales dans un domaine dominé plutôt par les variables technico-économiques. Ses recherches ont laissé transparaître l'importance des réseaux informels et formels d'échange d'information et de connaissances. Ceux-ci, comme il l'a démontré, exercent à la marge un effet plus élevé que tous les autres facteurs explicatifs sur la probabilité d'innovation des entreprises manufacturières.

Le prix Bernard-Belleau (doctorat - santé et produits pharmaceutiques) a été décerné à **Yohan Bossé**, doctorant au Département des sciences des aliments et de la nutrition (Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation). Le projet de recherche de Yohan Bossé porte sur l'identification des gènes responsables des variations de taille des lipoprotéines de faible densité. Ces particules transportent la majeure partie du cholestérol sanguin et sont associées au risque de maladie cardiovasculaire. Les plus petites particules présentent le risque le plus élevé. Plusieurs facteurs influent sur la taille des lipoprotéines: l'activité physique, la diète, certains agents pharmaceutiques et, de manière importante, l'héritage génétique.

C'est **Sylvain Jutras**, étudiant au doctorat en sciences forestières, qui a décroché le prix Ressources naturelles 2003, commandité par Ressources naturelles Canada. Sylvain Jutras s'intéresse à l'aménagement des pessières noires, ces peuplements forestiers dominés par les épinettes noires. Plus particulièrement, il étudie le repeuplement, après une coupe, des pessières noires en milieu humide. Ses travaux devraient ainsi aider à mieux gérer les pessières noires en milieu humide.

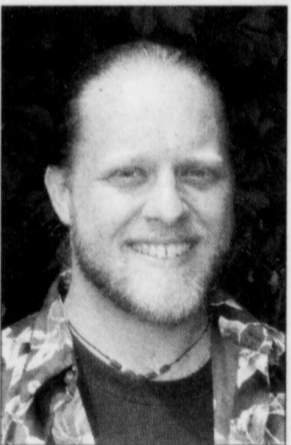
Quatre autres étudiants de Laval étaient au nombre des récipiendaires des Prix des meilleures communications étudiantes au dernier congrès de l'Acfas. Il s'agit de **Youssef Belhamadia** (mathématiques et statistique) et **Francis Joud** (géographie humaine), lauréats des Prix de l'Université McGill, **Xavier Zwingmann** (génie mécanique), lauréat d'un Prix de l'Université de Montréal, et **Najwa Ouhammane** (santé publique et épidémiologie), lauréate d'un Prix de l'Université Laval.



Réjean Landry

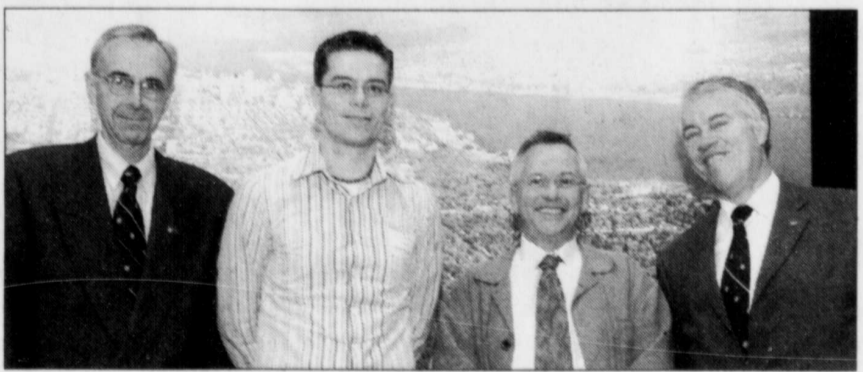


Yohan Bossé



Sylvain Jutras

## Plus de 400 000 \$ en bourses d'études



Le recteur Michel Pigeon, Wim Remysen, étudiant au doctorat en linguistique et boursier d'excellence de la Fondation de l'Université Laval, son directeur de recherche Claude Verreault, et Louis Fontaine, président du conseil d'administration de la Fondation.

Le 18 septembre, la Fondation de l'Université Laval a décerné plus de 400 000 \$ en bourses d'études à des étudiantes et des étudiants inscrits au doctorat. La cérémonie a eu lieu au pavillon Alphonse-Desjardins en présence du recteur Michel Pigeon et du président du conseil d'administration de la Fondation, Louis Fontaine. Créé en 1979, le programme de bourses de doctorat de la Fondation de l'Université Laval est l'un des plus importants programmes de bourses d'études de troisième cycle à l'Université. Avec des subventions de plus de 400 000 \$ par année, le programme vise à encourager la poursuite des études au troisième cycle en accordant chaque année une bourse de 12 000 \$ aux étudiantes et étudiants les plus méritants. Les domaines d'études choisis par les boursières et les boursiers sont variés, à l'image de la grande diversité des programmes offerts à Laval.

Cette année, 35 étudiantes et étudiants, choisis parmi les 207 dossiers de candidature analysés par le comité de sélection, méritent une bourse de 12 000 \$. Depuis sa création, plus de 600 étudiantes et étudiants ont reçu une bourse d'études de la Fondation. L'an dernier, 230 diplômes de troisième cycle ont été délivrés à des étudiants et des étudiantes de l'Université Laval. Le nombre d'inscriptions au troisième cycle a quant à lui connu une hausse de 3 % en regard de l'année précédente.

La Fondation de l'Université Laval, l'une des plus importantes fondations universitaires au Québec, verse à chaque année, par l'entremise des facultés et des services, près de 1,5 M \$ en bourses d'études aux étudiants et aux étudiantes de tous les cycles. Le total des subventions versées l'an dernier par la Fondation à l'Université a atteint plus de 10 M \$.

## Une poutine à l'huile d'olive?

La diète méditerranéenne pourrait être importée sur les tables québécoises et y produire ses prodigieux effets

Malgré les différences culturelles et culinaires qui séparent le bassin de la Méditerranée et le Québec, la diète méditerranéenne pourrait trouver un terreau fertile dans les cuisines québécoises et produire, ici, les mêmes bienfaits qu'en ses terres d'origine. L'étudiante-chercheuse Julie Goulet et la professeure Simone Lemieux, du Département des sciences des aliments et de nutrition, sont en voie d'en faire la démonstration après avoir testé cette diète en situation réelle auprès de ménages québécois.

Grâce à 73 participantes qui se sont prêtées à une expérience de cuisine-réalité, la diète méditerranéenne a subi le test du quotidien québécois pendant près de six mois. «Au départ, les participantes ont reçu un cours sur les principes et les bienfaits de la diète méditerranéenne, suivi d'un atelier de cuisine, rappelle Julie Goulet. Puis, nous les avons laissées aller dans un contexte de «vraie vie» afin d'évaluer l'effet de cette diète sur leur santé, mais aussi pour identifier les facteurs qui influencent l'adhésion à ce type d'alimentation.»

### Adieu McDo

La diète méditerranéenne repose sur la consommation quotidienne de produits céréaliers à grains entiers, de fruits, de légumes, de légumineuses, de noix, de graines et de produits laitiers. Ajoutez à cela, quelques fois par semaine, du poisson, de la volaille, des oeufs, des sucreries et, pourquoi pas, un peu de vin rouge si le cœur vous en dit. Pour compléter le tout, intégrez un peu de viande rouge quelques fois par mois. Autre élément important de cette diète, les gras - qui composent entre 25 et 35 % de l'apport calorique - proviennent essentiellement de l'huile d'olive ou de l'huile de canola. Grâce à ce régime, les Méditerranéens jouissent d'un taux de mortalité par maladies cardiovasculaires deux à trois fois plus bas qu'ailleurs en Europe ou aux États-Unis.



Même si le but de l'intervention n'était pas la perte de poids, les participantes ont perdu 0,4 kilo et leur tour de taille a diminué de 1,3 centimètre dans les trois premiers mois de l'expérience. Beaucoup plus important, la diète a apporté une amélioration significative au groupe de participantes qui avaient le moins bon profil lipidique, rapporte Julie Goulet dans l'article qu'elle signe avec Benoit Lamarche, Geneviève Nadeau et Simone Lemieux, dans le dernier numéro de la revue scientifique *Atherosclerosis*. «Le taux de mauvais cholestérol a diminué de 8 % dans ce groupe, souligne-t-elle. La marge pour l'amélioration n'était pas très grande parce que, pour faire partie de l'étude, les participantes devaient être en bonne santé. Les écarts auraient sans doute été plus prononcés si les sujets avaient eu un profil lipidique plus détérioré au départ.»

### L'épreuve du temps

Seule ombre au tableau, les participantes, laissées à elles-mêmes entre le

troisième et le sixième mois, ont abandonné quelque peu leurs bonnes habitudes alimentaires pour retourner à une cuisine d'inspiration nord-américaine. La raison? La cuisine méditerranéenne trouve des détracteurs pas plus loin qu'autour de la table à manger familiale. «Ce n'est pas facile de faire manger du tofu et des légumineuses à des adolescents pendant des mois, admet Julie Goulet. La diète fonctionne dans la mesure où les gens ont du support pour maintenir leurs bonnes habitudes.»

L'étudiante-chercheuse ne conclut pas à l'échec de l'expérience pour autant. Après six mois, note-t-elle, les participantes maintenaient un score de diète méditerranéenne plus élevé qu'avant le début de l'intervention. «C'est encourageant parce que chaque petite modification qu'on intègre à notre alimentation quotidienne produit, à long terme, des effets bénéfiques durables pour la santé.»

JEAN HAMANN

## Le Québec à l'heure du bouddhisme

Le pavillon Alphonse-Desjardins accueillera le colloque «Le Québec à l'heure du bouddhisme», qui aura lieu du jeudi 2 octobre au samedi 4 octobre. La rencontre est organisée par André Couture et Alain Bouchard, respectivement professeur et chargé de cours à la Faculté de théologie et de sciences religieuses, en collaboration avec le Centre de spiritualité Manrèse et le Bureau d'animation religieuse. Le colloque réunira des représentants des communautés bouddhiques, des théologiens chrétiens et divers spécialistes de sciences des religions. La programmation comprend cinq volets, soit la réception du bouddhisme au Québec, l'analyse de la présence bouddhique au Québec, en quoi le bouddhisme séduit-il les Québécois?, des pèlerins québécois en quête de bouddhisme, et trajectoires spirituelles particulières.

Le 2 octobre, à compter de 19 h, André Couture et Paul Magnin parleront respectivement du bouddhisme et de sa réception en Occident, et d'un exemple de réception: le bouddhisme en Chine. Le vendredi avant-midi, Louis-Jacques Dorais abordera la question du bouddhisme immigrant au Québec. Suivra la présentation de Frédéric Castel sur la crois-



sance des communautés bouddhiques au Québec, depuis plus d'un demi-siècle, sous l'angle de la diversification ethnique et confessionnelle. L'avant-midi prendra fin avec cinq groupes bouddhiques qui se présenteront (bouddhistes vietnamiens, zen, tibétains, Theravāda et Sōka Gakkai). En après-midi, Sébastien Dhavernas, Albert Low et Alexis Cossette-Trudel feront part de trois expériences typiques et différenciées. Ensuite, Alain Bouchard dressera un portrait des bouddhistes québécois. Enfin, G. Victor Sogen Hori fera un exposé intitulé: «The First Wesak in Quebec». En soirée, André Carpentier présentera le film *Katlash, la route du ciel*. Après la projection, Jacques Pierre livrera ses réflexions sur les tenants et aboutissants de l'expérience relatée dans le film. Le samedi avant-midi, Louis Cormier parlera de la rencontre approfondie d'un Occidental avec le bouddhisme tibétain. Bernard Sénécal tentera ensuite de répondre à la question «Un chrétien peut-il pratiquer le zazen en vérité et avec profit?»

Le colloque est ouvert à toute personne intéressée à la présence du bouddhisme au Québec. Coût d'inscription: 40 \$, étudiants: 20 \$. Pour information: 656-2131, poste 5037.

# Campus express

## JOURNÉES DE LA CULTURE À L'ÉCOLE DES ARTS VISUELS

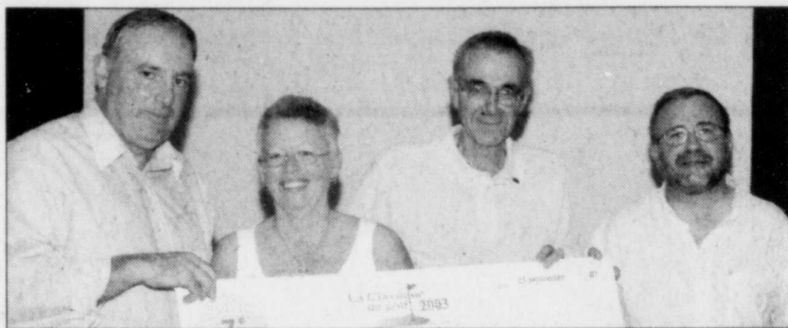
L'École des arts visuels s'ouvre au public le temps des Journées de la culture. Des visites guidées auront lieu le 28 septembre, de 12 h à 17 h, pour permettre aux visiteurs de découvrir les ateliers de sculpture, de peinture, d'estampe et les laboratoires d'infographie de l'Édifice La Fabrique, 255, boulevard Charest Est. Les visiteurs auront également accès aux travaux des étudiants au baccalauréat en arts plastiques exposés au local 3153, ainsi qu'aux œuvres de Tania Girard-Savoie installées à la Galerie des arts visuels (voir article ci-après).



Photo: Marc Robitaille

## 80 000 \$ RECUEILLIS EN BOURSES D'ÉTUDES

Le 15 septembre dernier, plus de 290 diplômés, amis et partenaires de la Faculté des sciences de l'administration ont participé à la septième édition de la Classique de golf de la FSA-Nordia. Ce tournoi se tenait au Club de golf Royal Québec de Boischatel, sous la présidence d'honneur de Paulette Beaudry-Klug, présidente de Nordia. Grâce à la générosité de ses partenaires, la Faculté a recueilli 80 000 \$ qui seront distribués sous forme de bourses d'admission de 2 000 \$ aux étudiants présentant les meilleurs dossiers scolaires, ayant entrepris des études de premier ou de deuxième cycle à la FSA. Le classement final du tournoi est le suivant: meilleur brut, amies et partenaires féminins, Danièle Renaud et Sylvie Giguère, 90; meilleur brut, amis et partenaires masculins, Jacques Lavoie, 73; meilleur brut, diplômée de la FSA, Marie-Pier St-Hilaire, 78; meilleur brut, diplômé de la FSA, Rénald Turgeon, 76; meilleure promotion, coupe G.-Yves-Landry, Denis Rochon, 77; et Normen Bouchard, 79; meilleur quatuor selon la formule *Continuous Mulligan*: Richard Ferland, Derek Tweddell, Pierre Ferland et Michel Bureau, 63.



Gervais Grenier, président du comité organisateur de la Classique et directeur en certification et développement des affaires chez Mallette, Paulette Beaudry-Klug, présidente d'honneur et présidente de Nordia, Michel Pigeon, recteur de l'Université Laval, et Bernard Garnier, doyen de la Faculté des sciences de l'administration, avec le chèque totalisant la somme amassée lors du tournoi du 15 septembre.

## JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA MUSIQUE

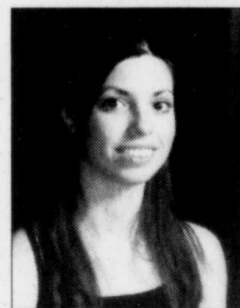
Souignée pour la première fois le 1<sup>er</sup> octobre 1975, à l'instigation de Sir Yehudi Menuhin et du Conseil international de la musique, la Journée internationale de la musique est maintenant célébrée à travers le monde dans de nombreux pays. La Faculté de musique participe à chaque année à cette célébration et c'est avec plaisir qu'elle convie les mélomanes à assister à un concert ainsi qu'à une présentation des dernières productions de son personnel et de ses étudiants.



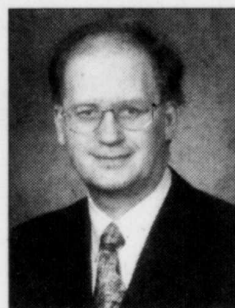
Les gagnants du Concours du disque des étudiantes et des étudiants de la Faculté de musique



François Morel

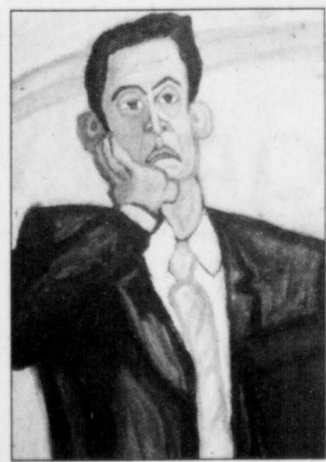


Isabelle Mathieu



Marc-André Roberge

Le 1<sup>er</sup> octobre, à 20 h, à la salle Henri-Gagnon du pavillon Louis-Jacques-Casault, les personnes présentes auront le plaisir d'entendre en concert les lauréats du Concours du disque des étudiantes et des étudiants de la Faculté de musique, disque dont le lancement officiel aura lieu pendant cette soirée. L'entrée est libre. Au programme, des œuvres de Johann Sebastian Bach, Igor Stravinsky, Johannes Brahms, Pedro Iturralde, David Friedman, Astor Piazzolla, Maurice Ravel et Alberto Ginastera. Les interprètes seront: Évelyne Lavoie (clavecin), Marie-Maude Viens (voix), Myriam Dubé et Isabelle Mathieu (piano), Paul-Éric Cordey (clarinette), Jean-Luc Bouchard et Steve Rousseau (vibraphone et marimba), Frédéric Brunelle et Michel Angers (flûte et guitare), Christine Martineau, Étienne St-Pierre, Marie-Pierre Lebel et Martin Roy (quatuor de saxophones). Participeront également à ce concert Chantal Masson-Bourque, alto et Rachel Martel, piano.



Une œuvre de René Thérberge (détail)

## LES PERSONNAGES DE RENÉ THÉRBERGE

Artiste peintre autodidacte, René Thérberge présente l'exposition «Personnages» jusqu'au 3 octobre à la salle d'exposition du pavillon Alphonse-Desjardins. Depuis une dizaine d'années cet artiste de Sainte-Foy peint essentiellement des portraits, des «personnages» inspirés par son entourage ou encore nés de son imagination. Un collage de papier sur bois, toile ou masonite sert de support à ses œuvres. Sur ce relief, la personnalité de chaque personnage prend forme. Ainsi les traits marqués du pinceau accentuent l'expression particulière des sujets. Cette technique développée par René Thérberge permet de renforcer la présence du «personnage» sur la toile. La salle d'exposition du pavillon Alphonse-Desjardins est ouverte du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

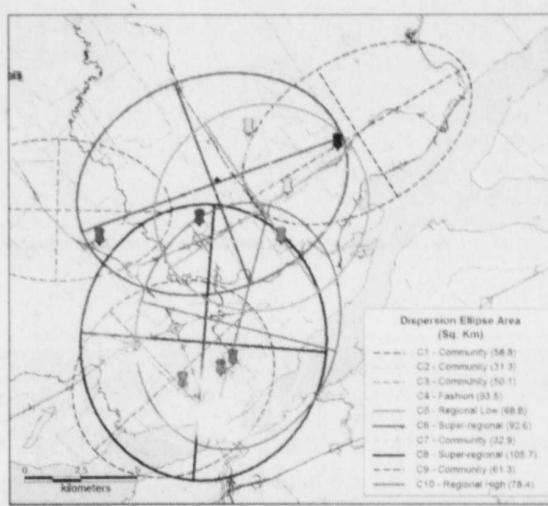


# COMMERCE À LA CARTE

Des chercheurs du CRAD sont les premiers à modéliser les zones d'influence des centres commerciaux de la région de Québec

Une étude menée au Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD) lève le voile sur la concurrence que se livrent les différents centres commerciaux de la région de Québec, en apportant pour la première fois des données tangibles sur leurs zones d'influence respectives. Cette recherche de François Des Rosiers, professeur de gestion urbaine et immobilière à la Faculté des sciences de l'administration, de Marius Thériault, professeur au Département d'aménagement et directeur du CRAD, ainsi que de Laurent Ménétrier, étudiant-stagiaire, leur a d'ailleurs valu des honneurs au 19<sup>e</sup> congrès annuel de l'American Real Estate Society, un des plus prestigieux congrès internationaux en économie urbaine et immobilière. Leur présentation, intitulée *Spatial Versus Non-Spatial Determinants Of Shopping Center Rent: Modeling Location and Neighborhood-Related Factors*, a remporté le prix de la meilleure communication dans la catégorie «Retail Real Estate».

Le travail des chercheurs de Laval confirme la place prédominante qu'occupent Place Laurier et les Galeries de la Capitale dans le paysage commercial de la région, en attirant respectivement 22,5 % et 21,8 % des clients. Particularité intéressante pour les propriétaires de ces centres commerciaux suprarégionaux, la clientèle qui les fréquente a le gousset bien garni, contrairement à celle qui visite régulièrement Place Fleur de Lys, desservant essentiellement les quartiers moins bien nantis de Limoilou et de Saint-Roch. Les cartes et modèles produits dans le cadre de cette enquête mettent en lumière le potentiel de vente des centres commerciaux, et non leurs ventes effectives, et ils illustrent la lutte entre les centres commerciaux plus modestes, coincés dans leur développement par la présence géographique d'un



Sur cette carte, les chercheurs du CRAD ont représenté les aires de marché potentielles de dix centres commerciaux de la région, à savoir Carrefour Beauport, Carrefour Charlesbourg, Carrefour Neufchâtel, Place de la Cité, Place Fleur de Lys, Galeries de la Capitale, Galeries Charlesbourg, Place Laurier, Place des Quatre-Bourgeois, Place Sainte-Foy. Les données socioéconomiques de Statistique Canada, ainsi que celles sur les flux de circulation montrent que les sphères d'influence des centres commerciaux s'interpénètrent et que la concurrence est rude.

concurrent. Bien utilisées, les données réunies par les chercheurs devraient permettre aux dirigeants des centres commerciaux de prendre des décisions éclairées en matière de choix de produits à vendre, de présentation, de publicité et d'aspect de leur ensemble de magasins.

### Une chasse aux données

Il a d'ailleurs fallu un travail acharné de près de deux ans et demi aux chercheurs de Laval pour réunir l'ensemble des données, car les centres commerciaux répuent à divulguer des renseignements pouvant servir à leurs concurrents. Finalement, une dizaine de centres commerciaux, de diverses tailles, se sont pliés à

l'exercice en fournissant de nombreuses informations financières. Pour produire l'étude sur les sphères d'influence, l'équipe a essentiellement utilisé les données provenant du recensement de Statistique Canada, ainsi que celles fournies par le ministère des Transports et le Réseau de transport de la capitale, qui interrogent régulièrement les citoyens de la région sur leurs déplacements. François Des Rosiers a d'ailleurs pu ajouter à cette enquête des questions relatives aux habitudes de magasinage. Au volet de l'étude portant sur les zones d'influence des magasins s'ajoute également une partie portant plus spécifiquement sur les moyens payés par les clients des centres commerciaux. Les chercheurs ont ainsi constaté que les grands magasins de type Simons ou Sears bénéficiaient de conditions très avantageuses car ils jouent le rôle d'aimant en drainant de nombreux clients vers le centre commercial. Par contre, le paiement au mètre carré, pour les petits commerces comme les kiosques où l'on trouve des journaux, des chapeaux, de s'avère beaucoup plus élevé car la situation centrale dans le centre commercial leur procure des revenus confortables. Tout comme les bijouteries, qui constituent un excellent investissement pour les propriétaires de centres commerciaux, ainsi que les restaurants dans les centres «communautaires» de type Plaza Laval.

PASCALE GUÉRICOLAS

## ARTS VISUELS

# Entre douleur et couleur

La Galerie des arts visuels accueille les paysages morphologiques de Tania Girard-Savoie

Les tableaux très colorés de Tania Girard-Savoie, peints dans des teintes pleines de vie et de joie, exercent un fort pouvoir d'attraction sur les visiteurs qui les découvrent pour la première fois. Happés par la beauté de l'œuvre, ils ont souvent un geste de recul en découvrant ensuite le texte qui l'accompagne. Sans fioritures, l'artiste y explique qu'elle a utilisé les images de la tumeur cancéreuse de son père, aujourd'hui décédé, pour produire ses paysages morphologiques. «C'est le rapport entre l'intérêt et la répulsion qui m'intéresse, indique la jeune femme, autrement dit le travail sur l'apparence. J'espère que mes tableaux vont aider les gens à avoir une vision moins superficielle des choses.»

Titulaire d'une maîtrise en arts visuels de l'Université Laval, Tania Girard-Savoie fait sa marque depuis quelques années dans le milieu des arts. Elle a ainsi eu l'occasion de créer en direct devant le public à l'occasion de la vingtième édition du Symposium international d'art contemporain de Baie-Saint-Paul, et de présenter ses grands formats dans le cadre du Festival de musique actuelle de Victoriaville en mai dernier. La plupart des tableaux en place présentement à la Galerie des arts visuels proviennent d'ailleurs de cette exposition, mais leur disposition différente dans l'espace leur donne un nouveau visage.

### De la mort à la beauté

Passionnée par l'aspect multiple des images, l'artiste travaille fréquemment à partir de sérigraphies et d'impressions numériques. Elle imprime sur du papier blanc la radiographie de la tumeur cancéreuse, avant de la traiter en estampes ou en clichés numériques, pour ensuite peindre sa reproduction sur une toile. «J'aime ajouter de la couleur, gratter, utiliser le pinceau, les doigts, car je trouve que la peinture par sa texture donne un effet plus sensuel», explique Tania Girard-Savoie avec chaleur. À travers les différentes étapes de la création, ses images, constituées souvent à partir d'un même cliché, subissent de très nombreuses transformations qui finissent par les débarrasser de leur aspect morbide initial. Peu à peu la tumeur, symbole de mort par excellence, devient un élément de vie et de beauté.

Le montage des tableaux de la jeune femme donne par ailleurs un véritable aspect de mosaïque à sa création. Travaillant à partir de petits formats tous de mêmes dimensions et dont les images se ressemblent souvent, elle s'inspire du lieu d'exposition pour les agencer, et constituer ainsi de nouvelles œuvres. Visiblement inspirée par le sol blanc de la Galerie des arts visuels, elle a ainsi décidé d'installer une partie de ses tableaux par terre pour produire un long chapelet



Tania Girard-Savoie: «C'est le rapport entre l'intérêt et la répulsion qui m'intéresse.»

d'images montant vers le mur. En circulant librement à travers les œuvres, le public choisit son propre itinéraire artistique, entre douleur et couleur. L'exposition «Les paysages morphologiques, la suite» se tient jusqu'au 19 octobre à la Galerie des arts visuels dans l'Édifice La Fabrique, 255 boulevard Charest Est, à Québec.

PASCALE GUÉRICOLAS



Le contenu de ces pages est produit et édité par le Service des communications de l'Université Laval. Visitez Alérion, le site Web de l'Université Laval, à l'adresse suivante: <http://www.ulaval.ca>

## SCIENCES

## Le coup de l'OGM

En nanotechnologies, la recherche éthique a un grand retard à rattraper

(©Libération) — Depuis lundi, le bouillon des micro et nanotechnologies infuse dans la cuvette des Alpes. Chercheurs et industriels devisent à Grenoble sur l'avenir des sciences de l'infiniment petit dans le cadre des rencontres Minatec, du nom du complexe grenoblois qui sortira de terre en 2005 et lancé à l'initiative du CEA.

Pendant cinq jours, la crème des chercheurs doit séduire investisseurs et « capitaux-risqueurs » venus faire leur marché. Mais en marge de ces rencontres, une poignée d'autoproclamés « simples citoyens » tente de sensibiliser les Grenoblois, et les autres, aux risques posés par les nanotechnologies. Les citoyens font office de vigie pendant que les conférenciers égrènent les avantages du nanomonde, ainsi que ses retombées sonnantes et trébuchantes. Mais de sécurité et d'impact sur l'environnement il ne sera pas question à Grenoble.

C'est pourtant un débat émergent aux États-Unis, où ce sont les chercheurs qui ont pris les devants. Pour eux, l'objectif est clair: il faut absolument éviter

que se répète le même scénario de rejet par le public que les OGM.

En matière de nanosciences, les Américains ont quelques longueurs d'avance. Le gouvernement américain a lancé une grande initiative nationale en nanotechnologie (INN) en consacrant plus de 1 milliard \$ à ces recherches en 2003. D'après les études de l'INN, la quantité de matériaux fabriqués à l'échelle moléculaire augmentera significativement dans les cinq prochaines années. Quel est le risque d'une exposition humaine ou environnementale aux déchets des unités de fabrication? Et qu'advient-il si les nanotubes, nanocircuits et autres nanoplateaux venaient à se diffuser dans la nature?

Certaines particules, d'après leur composition ou leur structure, peuvent interagir avec les cellules de l'organisme. Dans ce cas, les nanomatériaux, du fait de leur taille, pourraient exacerber les effets nuisibles de certains composés. On ne sait pas si les nanomatériaux sont bioaccumulables dans l'organisme ou s'ils causent des



On produit déjà des nanoparticules et même des nanoprocresseurs dont la taille se calcule en fractions de millimètre.

dommages du fait de leurs propriétés.

C'est en toute sérénité que l'Agence de protection de l'environnement américaine (EPA) a lancé plusieurs programmes sur l'impact des nanoparticules sur l'environnement et la santé. « Le premier programme que nous avons lancé étudie les nanocapteurs censés déceler des polluants dans l'eau, raconte Barbara Kahn,

docteur en pharmacie à l'EPA. On s'intéresse aux utilisations « vertes » des nanocomposants mais aussi à leurs effets sur le corps humain. » Par exemple, Murray Johnston, chercheur à l'Université du Delaware, doit développer une technologie pour mesurer l'impact des poussières de cinq nanomètres sur l'organisme après inhalation ou ingestion.

L'EPA ne souhaite pas pour autant se mettre les spécialistes à dos: « Nous étudions d'abord les bénéfices des nanotechnologies sur l'environnement et la santé, et éventuellement nous étudions s'il y a des effets nocifs. »

Le temps presse, car les nanoparticules n'appartiennent plus à un futur proche ou éloigné, elles sont déjà répandues dans les processus de fabrication de certains produits. Une nanoparticule a une taille comprise entre 1 et 100 nanomètres (1 à 100 milliardièmes de mètre). Certaines, à base d'oxyde de titane, entrent depuis longtemps dans la composition de crèmes solaires; d'autres, en silice, composent les pneus des voitures. « Nous avons constaté que le fossé entre la science et l'éthique en nanotechnologie s'élargissait de jour en jour », explique Peter Singer, de l'Université de Toronto. Or, ce fossé peut devenir un terrain fertile pour une confrontation du type de celle qui a opposé les pro et les anti-OGM. « On s'est dit: "Soit l'éthique rattrape son retard, soit la recherche ralentit." »

Il y en a qui disent  
que les utilitaires sport  
sont pour les gros égos.  
Pas à ce prix-là. ↘

ESCAPE XLS 2004

21 895\$\*

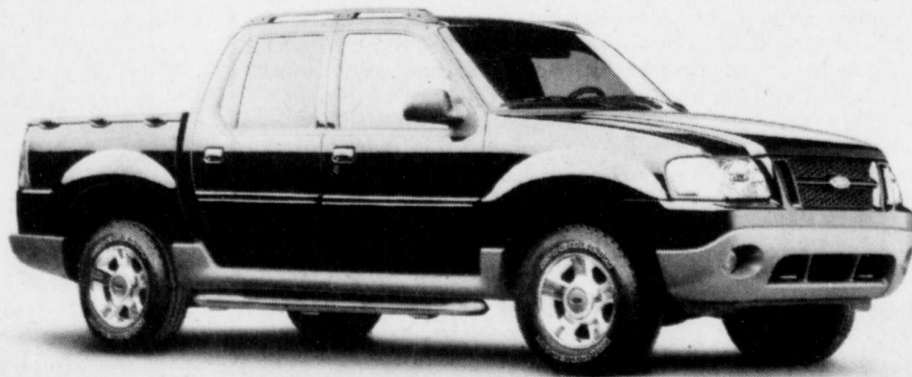
- Moteur Zetec de 2 L • Traction avant
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Suspension à 4 roues indépendantes

Obtenez 0,9% de financement  
à l'achat jusqu'à 36 mois<sup>1</sup>



EXPLORER XLT 38 995\$\*  
4x4 2004

- Moteur V6 • Suspension à 4 roues indépendantes • Rétroviseurs chauffants à réglage électrique
- Glaces électriques • Verrouillage des portes à commande électrique • Entrée sans clé à télécommande
- Jantes en aluminium • Antibrouillards • Climatiseur • Radio AM/FM stéréo avec lecteur laser
- Antidémarrage SecurLock® • Programmeur de vitesse • Marchepieds • Aménagement 7 places offert en option



EXPLORER Sport Trac 35 995\$\*  
4x4 2004

- Moteur V6 • Pare-chocs arrière avec capacité de remorquage • Glaces et lunette arrière à commande électrique
- Siège conducteur à réglage électrique • Verrouillage des portes à commande électrique • Entrée sans clé à télécommande • Jantes en aluminium
- Antibrouillards • Climatiseur • Radio AM/FM stéréo avec lecteur laser • Antidémarrage SecurLock® • Programmeur de vitesse • Marchepieds

Obtenez 1,9 % de financement à l'achat jusqu'à 36 mois<sup>1</sup>

Informez-vous de nos mensualités de location avantageuses.



Bien pensé

ford.ca



Photos à titre indicatif seulement. \*Transport (Escape : 895 \$; Explorer : 895 \$; Explorer Sport Trac : 895 \$) et taxes applicables en sus. L'offre de financement s'applique à l'achat sur approbation de Crédit Ford. Ces offres s'adressent à des particuliers et ne peuvent être jumelées à aucune autre, à l'exception de la remise aux diplômés pour laquelle certaines conditions s'appliquent. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Ces offres d'une durée limitée s'appliquent uniquement aux véhicules en stock et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Votre conseiller Ford peut vendre moins cher. Voyez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails.